

FICHE PROGRAMME

Utiliser un échafaudage de pied et réaliser la vérification journalière (M12)

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et savoir, chaque jour, repérer une anomalie avant qu'elle ne cause un accident.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
7h 1 jour	1 à 6 stagiaires	Intra / Inter vos locaux ou centre ITFH	Aucun	Attestation avec avis du formateur

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Comprendre l'état de conservation attendu d'un échafaudage conforme
- 2 Réaliser et documenter la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- 3 Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied de moins de 24 m
- 4 Respecter les limites d'utilisation : charges, météo, accès
- 5 Alerter sa hiérarchie en cas d'anomalie détectée

Public concerné

Toute personne ayant à travailler sur un échafaudage de pied de moins de 24 m, monté selon la notice du fabricant, et désignée par le chef d'entreprise pour la vérification journalière : BTP et second œuvre, maintenance industrielle et bâtiment, propreté, référents sécurité.

Prérequis : Aucun prérequis. Stage accessible aux débutants comme aux confirmés.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4323-69 à R4323-80 (échafaudages)
- Arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages
- Recommandation CNAM R408 (échafaudages de pied) : bonnes pratiques de référence
- Code du travail, art. L4141-2 (formation à la sécurité)

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

L'arrêté du 21 décembre 2004 impose une vérification journalière par une personne compétente désignée.

Protéger vos équipes

Garde-corps déposé, plancher manquant, calage défaillant : un contrôle quotidien évite l'accident.

Responsabiliser l'utilisateur

L'utilisateur formé devient un relais de prévention et signale les écarts à temps.

Nos engagements

- ✓ Formateurs spécialistes du travail en hauteur
- ✓ Centre équipé : structures d'entraînement réelles
- ✓ Groupes de 6 maximum : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

98 %

de stagiaires satisfaits

100 %

de réussite aux évaluations

Programme détaillé

Une journée alternant théorie et pratique sur échafaudage réel monté, avec exercices de vérification documentée et repérage de défauts.

01 Agir en acteur responsable

- Préserver sa santé et celle des autres travailleurs
- Enjeux du travail en hauteur, droits et devoirs de l'utilisateur
- Principaux risques : chute, effondrement, mauvaise utilisation

03 Réaliser des travaux sur l'échafaudage

- Travailler en sécurité, bonnes postures et gestes en hauteur
- Limites d'utilisation : charge admissible, conditions météo, port de matériel
- Mise en situation sur échafaudage monté

02 Réaliser la vérification journalière

- Lire la notice du fabricant et le plan de montage
- Vérifier chaque jour stabilité, garde-corps, planchers, accès, ancrages
- Valider l'état de conservation et renseigner le registre
- Alerter la hiérarchie en cas de défaut

MÉTHODES & MOYENS

- Alternance théorie et pratique
- Échafaudage de pied réel, monté et conforme
- Exercices de vérification avec registre
- Identification de défauts en situation
- En intra : salle, échafaudage complet monté et notice fournis par le client

ÉVALUATION

- Évaluation formative tout au long de la formation (mises en situation)
- Analyse des pratiques et actions correctives
- Bilan et évaluation individualisés
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de formation remise en fin de stage, avec avis du formateur sur l'utilisation et la vérification journalière de l'échafaudage de pied.

INTERVENANTS

Formateurs du centre 3M – ITFH, spécialistes des échafaudages et du travail en hauteur, issus du terrain.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Partenaire	Formation réalisée en partenariat avec 3M – Centre de formation ITFH (Villeneuve-la-Garenne).	Lieu	Intra-entreprise dans vos locaux ou inter-entreprises au centre 3M – ITFH
Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis	Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)
Maintien des acquis	Recyclage préconisé tous les 3 ans (1 jour, 7h)	Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.
Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.		

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr